

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

COMITE NATIONAL DU RASSEMBLEMENT
POUR LE DEVELOPPEMENT

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail- Justice- Solidarité



DECRET D/2022/ 0002 /PRG/CNRD/SGG

PORTANT PROMULGATION DE L'ORDONNANCE
O/2021/0011/PRG/CNRD/SGG DU 31 DECEMBRE 2021,
PORTANT LOI DE FINANCES POUR L'ANNEE 2022

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION,

- Vu** la Charte de la Transition,
- Vu** l'Ordonnance n°2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 septembre 2021, portant prorogation des Lois nationales, des Conventions, Traités et Accords internationaux ;
- Vu** le Communiqué n°01/2021/PRG/CNRD du 05 septembre 2021, portant prise effective du pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité,

DECRETE :

Article premier : Est promulguée l'Ordonnance O/2021/0011/PRG/CNRD/SGG du 31 décembre 2021, portant Loi de Finances pour l'année 2022.

Article 2 : Le présent Décret, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le

03 JAN 2022

Colonel Mamadi DOUMBOUYA